



Fédération Départementale Ovine de la Drôme

Rapport d'activité de la Fédération des Syndicats d'Élevages Ovins de la Drôme

2021



© Gaec du Savel

Assemblée Générale, mardi 1^{er} février 2022 à Crest

FDO 26 – 85, rue de la forêt – 26 000 Valence

Tél : 04 75 56 76 23 – 06 75 31 96 68

Mail : fdo26@orange.fr

INTRODUCTION	3
LES ACTIVITES DE LA FDO	4
I. Représenter et défendre les intérêts des éleveurs, être à leur écoute	4
a. Représentations syndicales	4
b. Conseil d'Administration et Assemblées Générales des syndicats	7
II. Animer le syndicalisme ovin départemental	7
a. Plan départemental ovin	7
b. Journée Technique Ovine	8
c. Le dossier prédation	9
III. Être au service des éleveurs	11
a. Accompagnement administratif	11
b. Information par mails	12
c. Collecte de la laine	12
d. Commandes groupées	12
e. Assurance contre les dégâts de chiens errants	13
IV. Promouvoir la filière ovine et le métier d'éleveur	13
a. Fête de la Transhumance	13
b. La Foire aux béliers de Crest	13
c. L'agneau dans nos assiettes (action FRSEA)	14
V. Des projets de développement	14
a. L'étude « Laine »	14
b. L'adaptation au changement climatique	15
c. Le projet MOVING	17
d. Les outils connectés au service des éleveurs ovins	17
ANNEXE I : LES SERVICES AUX ADHERENTS	18
ANNEXE II : NOS PARTENAIRES	20
ANNEXE III : BILAN FINANCIER	21

INTRODUCTION

La Fédération Départementale Ovine de la Drôme regroupe environ 130 éleveurs ovins du département. Organisée en syndicats locaux, la FDO travaille avec des représentants de l'ensemble du territoire départemental.

La FDO s'efforce par son action et la voix de ses représentants de défendre les éleveurs ovins drômois, leurs pratiques, leurs valeurs, leurs spécificités territoriales et de mettre en avant les externalités positives de la filière... Neutre sur le plan politique, elle travaille avec de nombreux partenaires du monde agricole, mais aussi avec les administrations et collectivités locales, départementales et régionales, afin d'améliorer au quotidien, le contexte et les conditions de travail des éleveurs.

Les missions qu'elle s'est fixées sont multiples : défendre l'élevage ovin et les éleveurs auprès des instances, représenter la Drôme auprès de la filière ovine nationale, informer ses adhérents, dynamiser les installations, communiquer pour valoriser le métier et tous les produits de l'élevage. Afin de mener à bien ces projets, la FDO s'est doté des moyens suivants :

- Un conseil d'administration de 15 bénévoles qui donnent de leur temps pour représenter le syndicat et une animatrice à temps complet
- Une offre de services adaptée à nos adhérents
- L'organisation d'événementiels et actions de communication pour parler de l'élevage et de ses métiers
- Une veille règlementaire et technique pour être au plus près de l'actualité de la filière

La FDO peut compter sur le soutien financier du Conseil Départemental et de la Chambre d'agriculture, partenaires indispensables à l'accomplissement de ses missions.

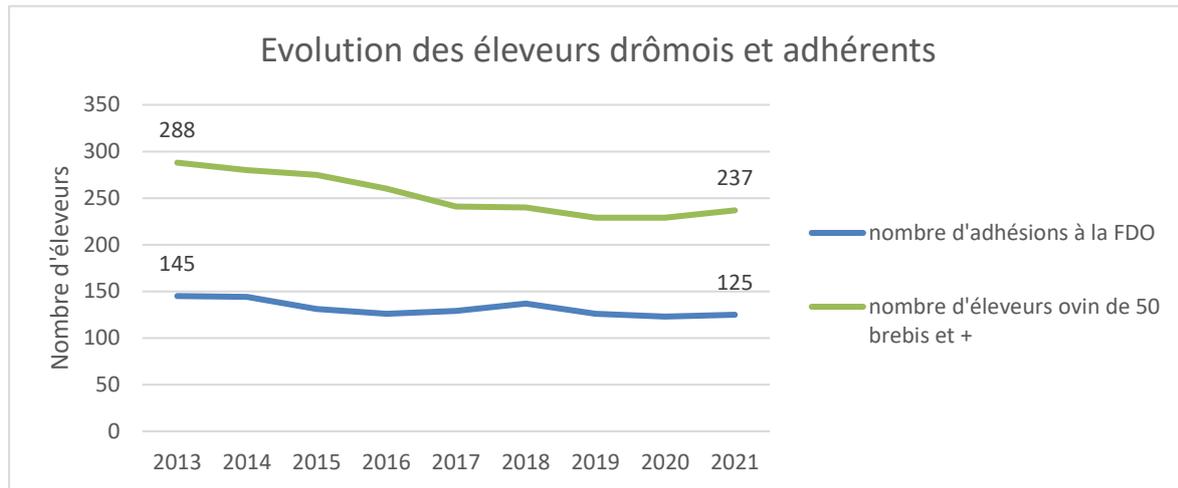
Le présent rapport présente l'ensemble des activités et des actions entreprises sur l'année 2021.

LES ACTIVITES DE LA FDO

I. Représenter et défendre les intérêts des éleveurs, être à leur écoute

La FDO compte 125 adhérents au 31 décembre 2021.

Malgré la baisse structurelle du nombre d'éleveurs, on constate une stabilisation des adhésions sur les dernières années.



a. Représentations syndicales

❖ Le dossier prédation

La FDO s'attache à mobiliser les élus, acteurs locaux et représentants de l'Etat sur les enjeux liés à la prédation et notamment sur des évolutions administratives ou réglementaires en préparation ou souhaitées par la profession.

Elle participe au Comité Départemental loup organisé par la Préfecture, celui-ci s'est réuni 2 fois en 2021.

Cette année c'est en particulier le sujet de la cohabitation entre les troupeaux, leurs chiens de protection et les autres usagers de l'espace rural qui a fortement mobilisé la FDO.

Chacun des temps forts de l'année ont permis de sensibiliser sur ce sujet entre autres choses :

- Réunion d'échanges avec les services Sport et Nature du Département et la fédération française de randonnée pédestre
- Rencontre avec le service Santé et Protection Animale DDPP concernant la réglementation applicable aux chiens de protection.
- Rencontre avec les nouvelles préfète et sous-préfète à Saint-Agnan-en-Vercors le 29 juillet
- Mobilisation nationale le 15 octobre : rencontre en préfecture

- Groupe de travail FNO sur les Chiens de protection et le futur Plan National Loup à Valence le 15 novembre
- Réunion sur la méthodologie de suivi de la population du loup en préfecture le 14 décembre
- Réunion de présentation et d'échanges avec les élus de la Communauté de communes de Dieulefit Bourdeaux dans le cadre de la rédaction de leur nouveau Plan Pastoral Territorial

Afin de sensibiliser le grand public à la présence de ces chiens (pourquoi sont-ils là et comment ils travaillent) et aux bons comportements à adopter, la FDO a également multiplié les interventions par voie de presse écrite et radio mais également par la tenue d'un stand d'information lors d'évènements grand public (fête des Jeunes Agriculteurs et Foires). Les outils de sensibilisations utilisés ont été créés par la DRAAF, la DREAL, l'ADEM ou la FDO. Tous ces outils sont mis à la disposition des éleveurs qui peuvent les diffuser. Ces moments sont aussi l'occasion de sensibiliser le grand public à l'ensemble des conséquences qui découlent de la forte prédation subie par la filière dans la Drôme (impacts sur le troupeau, sur la qualité de vie des éleveurs, sur le territoire, ...)



La FDO a également été présente au côté des adhérents localement en soutien dans leurs relations aux habitants ou élus locaux. Elle a par exemple suivi et accompagné la mise à disposition par la Communauté de communes du Val de Drôme de services civiques sur la Vallée de la Gervanne pour sensibiliser les visiteurs randonneurs et habitants.

❖ *La PAC*

Sur ce sujet, l'année 2021 a été une année sans difficulté particulière. La FDO est restée présente et mobilisée pour ses adhérents. Pour les déclarations sur Télépac au printemps mais également tout au long de l'année pour le suivi, le conseil et l'accompagnement des dossiers (voir page 11).

Que ce soit en cas de contrôle, de blocage administratif ou technique, la FDO met tout en œuvre pour que ces adhérents soit le moins impactés ou que des solutions rapides soient trouvées.

La FDO a également réalisé une veille sur les décisions prises en 2021 concernant la future PAC 2023-2027. A ce jour le Plan Stratégique National soumis à enquête publique en fin d'année ne remet pas en question les principales aides de l'élevage ovine (aide ovine ou

ICHN) et l'introduction des éco-régimes et de leurs critères pour l'accès à 25% des aides directes *semble* correspondre aux pratiques de la majorité de nos éleveurs en Drôme. La FDO reste vigilante sur la mise en œuvre de ces éco-régimes qui représentent une évolution administrative importante qui va nécessiter des évolutions techniques et de gestion non négligeables qui risquent de complexifier la mobilisation des aides sur les premières années de la future PAC.

❖ *COPIL PPT et commissions agricoles des collectivités*

Ces réunions permettent de prendre connaissance et de donner un avis consultatif sur les dossiers et projets menés sur les territoires par les collectivités ou par des acteurs privés en lien avec le monde agricole (associations, syndicats, groupements...). C'est aussi l'occasion pour la FDO de porter des messages au nom de la filière auprès des élus locaux et des acteurs de chaque territoire.

❖ *COFIL Aura*

Ces réunions permettent de suivre l'animation et la réalisation du Plan Filière Régional pour la filière ovine. L'année 2021 a été marquée par des réunions techniques thématiques préparant la rédaction du nouveau plan régional qui commencera en 2023.

❖ *Abattage et Transformation*

Chaque année, la DDPP réunit les associations et professionnels concernés par la fête de l'Aïd pour anticiper la forte activité sur cette période. La FDO participe à cette rencontre.

En 2021, l'abattoir de Die n'a pas souhaité demander de dérogation pour pratiquer exceptionnellement l'abattage rituel à cette occasion. Ainsi, aucun site sur le territoire n'a proposé d'abattage d'ovins pour l'Aïd. Les éleveurs ou bouchers intéressés se sont reportés sur les sites les plus proches : Aubenas, Annonay, ...

La FDO a également participé à une réunion en sous-préfecture de Nyons qui portait sur le projet d'abattage à la ferme en cours d'étude par le territoire bassin de Montélimar. Ce projet, est porté par les collectivités et un collectif d'éleveurs locaux. Ceux-ci ont sollicité le soutien de la FDO pour appuyer les objectifs et ambitions de ce projet en corrélation complète avec les attentes sociétales et les valeurs qu'ils portent au quotidien dans leur travail et leurs pratiques d'élevage.

❖ *Foncier et projets de réensauvagement*

Après le projet d'acquisition avorté en 2019 sur la montagne de Miélandre, c'est l'ancien enclos de chasse de Valfanjouse qui a fait l'objet d'une acquisition par l'ASPAS¹ pour son *réensauvagement* en 2020.

¹ Association pour la protection des animaux sauvages. Financée par des fonds privés, cette association a déjà acquis 105 hectares de bois et de landes sur la commune de Véronne en 2012 et depuis, « toute activité humaine néfaste ou pouvant déranger la quiétude de la faune et le développement de la flore y est interdite (chasse, coupe de bois, engins motorisés...). Seule la balade à pied y est autorisée. »

La FDO est mobilisée contre ces projets depuis 2019 en alertant les responsables politiques et le grand public sur les enjeux socio-économiques et environnementaux de ce type de projets (perte d'autonomie fourragère pour les élevages, flambée des prix du foncier agricole et naturel, fermeture des milieux et risques incendie, ...)

En 2021, la FDO s'est mobilisée au côté d'éleveurs qui ont été confrontés à d'autres démarches de ce type qui risquent de se multiplier avec la généralisation des droits à polluer et des démarches de compensation carbone mais aussi du contexte sanitaire qui rend très attractifs nos territoires naturels pour des urbains méconnaisseurs des pratiques pastorales locales.

❖ *Réunions syndicales régionales et nationales*

La FDO a pris part comme chaque année aux réunions de la section ovine régionale ainsi qu'au congrès national de la FNO qui s'est tenu à Limoges le 7 septembre.

b. Conseil d'Administration et Assemblées Générales des syndicats

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2021.

La FDO a également animé les assemblées générales des syndicats ovins locaux, membres de la Fédération, à savoir :

- Syndicat de Crest Romans, le 2 décembre
- Syndicat de Saint Nazaire le désert, le 7 décembre
- Syndicat de d'Eygues et Oule et Baronnie, le 8 décembre
- Syndicat du Royans Vercors, le 9 décembre
- Syndicat de Lez et Roubion, le 15 décembre
- Syndicat du Diois, le 16 décembre

Ces rendez-vous, répartis sur l'ensemble du territoire drômois sont d'excellentes occasions pour les adhérents de faire remonter leurs remarques, observations et suggestions sur les actions et le fonctionnement de la FD. Ce lien est indispensable pour représenter au mieux tous les adhérents, quel que soit leur situation.

En 2021, une cinquantaine d'adhérents étaient présents à ce rendez-vous.

II. Animer le syndicalisme ovin départemental

a. Plan départemental ovine

Le Plan Départemental Ovine existe en Drôme depuis 2016. Financé par le département, c'est un programme partenarial coconstruit avec la Chambre d'agriculture, la coopérative, le GDS et l'ADEM. Les deux premiers programmes 2016-2018 et 2019-2021 portaient plusieurs objectifs :

- Renforcer la présence des techniciens sur le terrain pour un meilleur accompagnement technique des éleveurs (diagnostic, plan d'action pour l'éleveur...)

- Soutenir financièrement l'achat d'équipement et petit matériel, notamment si motivé par une décision technique
- Elaborer des outils et plaquettes de communication à destination des conseillers et éleveurs

Par une convention annuelle signée avec le Département, la FDO a pour mission l'animation de ce programme afin de garantir :

- la mobilisation des structures partenaires et faciliter les échanges et la coopération inter-structures
- l'animation du Comité de Pilotage, du comité technique et suivis des actions du plan ovin départemental
- la valorisation des données d'exploitation pour identifier les besoins en matière d'accompagnement et proposer toute action pour y répondre
- la diffusion d'information aux adhérents et aux éleveurs ovins du département
- le conseil individuel dans le cadre des services auprès des adhérents

Le comité technique s'est réuni une fois et le comité de pilotage deux fois dans l'année 2021 avec pour principal sujet, la définition des besoins de la filière pour la mise à jour du programme à partir de 2023, le programme actuel ayant été prolongé d'un an sur 2022.

Ainsi, 6 exploitations ont bénéficié d'un diagnostic de situation et 31 ont déposé une demande de subvention d'investissement pour un montant d'environ 64 000 € de subvention.

b. Journée Technique Ovine

Le 4 mars 2021, dans le cadre du programme Inn'Ovin, la FDO a coorganisé avec la chambre d'agriculture de la Drôme et la chambre régionale d'agriculture, une journée technique régionale à Etoile-sur-Rhône. Quatre ateliers traitant de différents thèmes ont été proposés aux participants alliant démonstrations, témoignages et interventions d'experts.



© CCVD

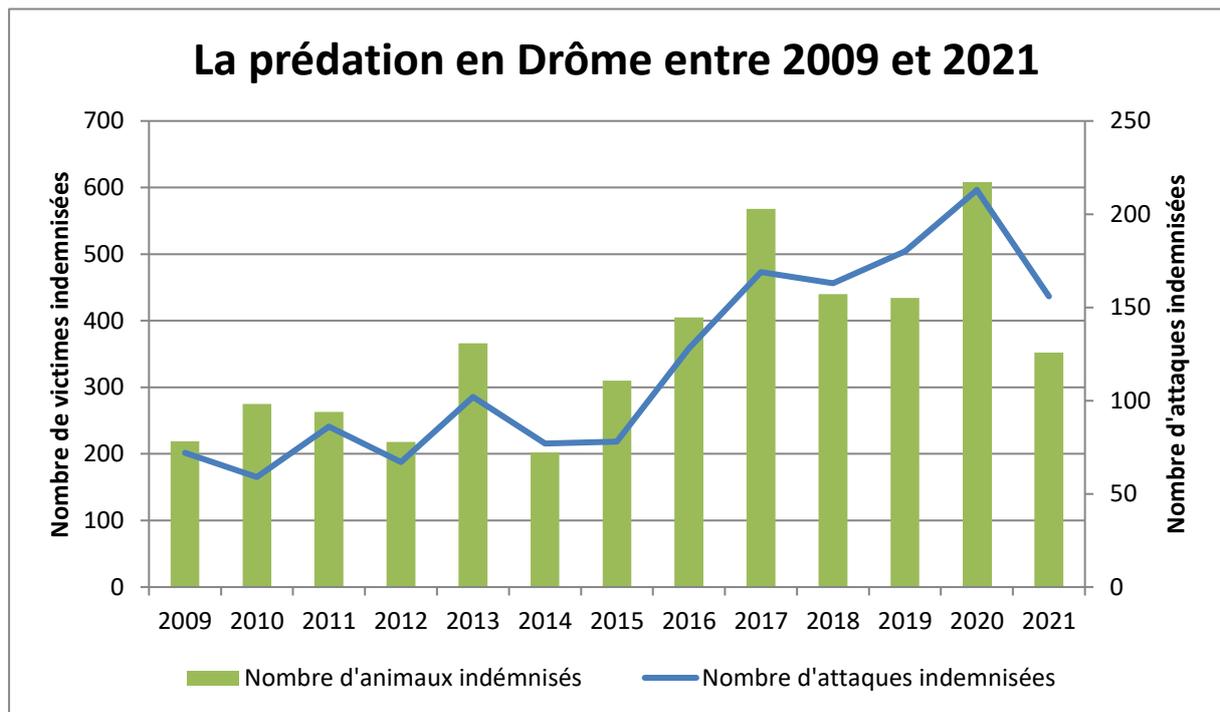
Les thèmes abordés lors de cette journée :

- Les cultures pérennes, opportunité d'autonomie alimentaire dans un contexte de changement climatique
- S'équiper pour gagner en efficacité et améliorer ses conditions de travail
- Travailler sa laine dès l'élevage pour une meilleure valorisation
- Enregistrer les résultats du troupeau, une étape essentielle pour gagner en technicité et améliorer sa productivité.

c. Le dossier prédation

Même si la FDO se mobilise beaucoup pour offrir un accompagnement technique et politique des éleveurs pour relever les autres défis sociétaux et environnementaux auquel l'élevage ovin est et sera confronté dans les années à venir (changement climatiques, préservation de la biodiversité, alimentation de qualité, ...), le dossier prédation reste malheureusement très important en termes d'enjeux et de mobilisation pour la FDO.

En effet, le graphique ci-dessous montre bien que la situation n'est pas réglée.



Même si une baisse significative du nombre d'attaques et de victimes *indemnisées* est constatée pour 2021, la FDO affirme que ce n'est que l'arbre qui cache la forêt.

L'arbre qui cache la forêt de soucis, de stress et de conséquences négatives de cette prédation toujours bien présente au quotidien pour les éleveurs :

- La population de loup est en constante augmentation et les éleveurs la voient, toujours plus proche de leur troupeau
- Les meutes de chiens de protection toujours plus grandes et nombreuses qui limitent les victimes mais qui n'allègent en rien la charge mentale qui pèse sur les éleveurs (éducation, gestion et soins quotidiens, relations aux autres usagers de l'espace, conséquences sur le troupeau ...)
- La lassitude des éleveurs qui ne déclarent plus systématiquement les attaques dès lors que les pertes sont « modestes » grâce à leurs moyens de protection et que la lourdeur administrative de chaque démarche pèse toujours plus.

Face à ce constat, la FDO reste donc très mobilisée. En 2021, c'est sur la question des chiens de protection que les efforts ont été concentrés, de plus en plus d'éleveurs étant en difficultés que ce soit en estive avec les pratiquants de loisirs, sur les zones pastorales

intermédiaires où de plus en plus de promeneurs non-initiés circulent toute l'année, ou en hiver, dans les villages avec le voisinage.

En 2020 c'est 505 chiens qui ont été financés par la DDT de la Drôme contre 414 en 2019, 364 en 2018 et 292 en 2017. Soit une augmentation de plus de 70% en quatre ans !

La mobilisation de la FDO s'est donc concentrée sur la pédagogie et la diffusion de messages de sensibilisation au grand public (voir page 5). La forte mobilisation de l'Etat et des autres acteurs utilisateurs des espaces ruraux (acteurs du tourisme et des loisirs, élus locaux, ...) est indispensable dans les prochaines années pour espérer informer et éduquer le plus grand nombre aux comportements respectueux des troupeaux et des éleveurs.

En termes de protection des troupeaux, l'augmentation constante du montant global des moyens de protection et du montant moyen par dossier (8 500€ en 2018, 10 000€ en 2021) montre que les éleveurs drômois se protègent de plus en plus, en assumant donc un reste à charge (minimum 20%) toujours plus important :

- 324 dossiers de protection des troupeaux déposés en 2021 contre 278 dossiers en 2020
- Montant engagé = environ 3 260 000 €
- 115 autorisations de tirs de défense simple en vigueur
- 6 autorisations de tirs de défense renforcée délivrées

L'accès à ces mesures de protection et les plafonds de financement accessibles dépendent d'un zonage administratif défini par les services de l'Etat selon l'historique d'attaques et les indices de présence du Loup collectés sur le terrain. Les attaques pouvant se faire plus rares localement du fait de la protection des troupeaux (en particulier de la multiplication des chiens), seule la collecte d'indices de présence permet parfois de maintenir des communes dans le cercle 1 (zonage qui permet le financement des 3 options de protection - chiens, clôtures et gardiennage). La FDO a mobilisé ces adhérents et formé son animatrice (2 jours de formation les 29 et 30 juin) pour faciliter ces remontées d'indices, en particulier sur les communes à risque de déclassement.

Sensibilisation du grand public et protection des troupeaux, tout cela mobilise énormément de moyens financiers et humains de la part de la filière mais cela ne suffira pas et **une évolution importante de la gestion de la population de Loup doit être enclenchée** pour espérer offrir aux éleveurs des conditions de travail (et de vie) dignes et viables dans les prochaines années.

En effet, malgré une hausse du nombre de loup prélevé en France (100 en 2021, 97² en 2020 contre 47 en 2018), l'évolution de la population et le comportement de l'espèce ne permet pas aujourd'hui aux éleveurs de travailler sereinement.

Comme première étape, 2021 a vu un chantier important s'initier à la demande de la profession : la discussion de la méthode d'estimation de la population de Loup. Le chiffre annuel estimatif de la population qui est donné aujourd'hui par l'OFB est critiqué chaque année par la profession qui juge qu'il ne reflète en rien la réalité vécue sur le terrain.

Le préfet coordonnateur du Plan Loup a donc missionné les comités départementaux pour mettre en place une concertation locale pour aboutir à une estimation qui fasse consensus. La FDO a participé à la première rencontre fin 2021 sur ce sujet et restera très mobilisée pour suivre et représenter les éleveurs dans ces discussions.

III. Être au service des éleveurs

La FDO s'efforce de tenir informés les éleveurs sur tous les sujets concernant l'élevage de moutons, et si nécessaire, de les orienter vers les personnes ressources spécialisées. La FDO développe aussi certains services spécifiques.

L'ensemble de ces services proposés par la FDO en 2021 est résumé en annexe II.

a. Accompagnement administratif

La FDO accompagne ses adhérents pour plusieurs démarches administratives, à la carte en fonction des besoins de chaque adhérent demandeur.

La constitution des dossiers de demande de subvention et de paiement du Plan National Loup pour les mesures de protection contre la prédation, les demandes d'aide ovine, les demandes au Plan départemental ovin, et la télédéclaration de la PAC.

Concernant la PAC, la FDO accompagne ses adhérents tout au long du dossier :

- en amont, par une information régulière sur les modalités de la PAC et les éventuelles évolutions (mail, courrier, permanence téléphonique),
- pour la déclaration, la FDO propose son aide à la télédéclaration,
- en cas de contrôle, les adhérents peuvent joindre la FDO pour une vérification rapide de leur dossier. Ils peuvent aussi demander un accompagnement pour le jour même, soit par un administrateur du secteur, soit par l'animatrice.
- lors des versements : en cas d'incompréhension, de doute, ou de litige, les éleveurs peuvent joindre la FDO pour comprendre le montant des versements de leur dossier. En cas de problème avéré, la FDO accompagne ses adhérents s'il faut faire un recours.



² Chiffre hors actes de braconnage (6 loups détruits volontairement hors protocole en France en 2021, 8 en 2020)

La FDO est en lien avec les services de la DDT chargés de l'instruction de la PAC. Elle se tient au courant des dernières évolutions de la réglementation, et peut contacter la DDT pour des questions relatives à un dossier spécifique.

En 2021, 46 éleveurs ont sollicité le service d'aide à la télédéclaration.

b. Information par mails

Que ce soit pour plus de réactivité ou pour diffuser des informations disponibles en ligne (documents à consulter, lien vers des sites internet, ...), la FDO diffuse de plus en plus d'informations par mails.

Il peut s'agir d'invitations à des évènements, de petites annonces, d'informations de nos partenaires, ou d'informations sur les actions menées par la structure.

Ainsi, ce sont environ 2 mails par mois qui sont envoyés à l'ensemble des adhérents, regroupant chacun entre 3 à 6 informations.

En 2021, 27 mails d'informations ont été envoyés.

c. Collecte de la laine

Comme indiqué précédemment, le marché de la laine a été très chamboulé par la crise de la Covid-19.

Deux collectes ont pu être organisées malgré tout en 2021 mais les prix du marché restant historiquement bas, pour les éleveurs il s'agissait le plus souvent de libérer leur bergerie plus que de rémunérer un travail.

*En 2021, deux collectes ont permis à 46 éleveurs de faire partir environ
23 tonnes de Laine*

En parallèle de ce service, la FDO a suivi l'avancée du projet Tricolor auquel elle avait collaboré en envoyant 1 tonne de laine de Préalpes en 2020. Porté par le Collectif du même nom, ce projet a pour objectif d'ici 2024, d'accroître de 4% à 24% la part de laine transformée en France. Dans le cadre de ce collectif un programme de tests de valorisation des laines de races locales a été réalisé. Les laines ont ensuite été transformées en fils qui ont été présentés aux différents acteurs du textile partenaires du projet.

Afin de mieux comprendre les enjeux et le potentiel de ce produit sous-valorisé sur le territoire drômois, la FDO a également accueilli, une étudiante en stage pendant 6 mois pour la réalisation d'une étude. Voir les détails et résultats de cette action page 14.

d. Commandes groupées

Depuis 2018, la FDO organise pour ses adhérents des commandes groupées de petit matériel. En 2021, une commande de filets et de claies à moutons a été organisée.

10 éleveurs ont profité de ce service

e. Assurance contre les dégâts de chiens errants

La FDO propose à ses adhérents une assurance « Mortalité - dégâts de chiens errants ».

Ce service a tendance à décroître du fait principalement que les éleveurs s'équipent de chiens de protection, et font beaucoup moins les frais des attaques de chiens errants. Nous continuons malgré tout à le maintenir tant que des éleveurs nous le demandent.

En 2021, 2 éleveurs ont cotisé pour une valeur de troupeau assurée d'environ 27500€.

IV. Promouvoir la filière ovine et le métier d'éleveur

a. Fête de la Transhumance

La FDO est un partenaire historique et incontournable de la Fête de la transhumance. Elle participe à ce titre au comité technique et de pilotage, à l'organisation logistique et à l'animation de cet évènement.

L'édition 2021 a n'a pas pu se tenir dans les conditions habituelles du fait du rassemblement d'un trop grand nombre de personnes et de l'impossibilité de garantir la sécurité sanitaire au regard des lieux de la fête.



Les organisateurs ont cependant organisé des temps de rencontre autour du thème du pastoralisme dans l'été. L'ADEM et la FDO ont par exemple coorganisé deux Rencontres en Alpage avec dégustation de produits de l'élevage.

b. La Foire aux béliers de Crest

La FDO a organisé la 8ème édition de la Foire aux Béliers le 17 mars. Le contexte sanitaire nous a imposé de réaliser cette Foire plus tardivement dans la saison (mi-mars au lieu de début février) et en extérieur, ce qui n'est pas idéal ni pour les animaux ni pour les visiteurs, la météo n'étant pas garantie en début d'année (elle était ce jour-là très fraîche et venteuse).



La Foire a tout de même réuni 7 vendeurs pour une cinquantaine d'animaux exposés. Le nombre de visiteurs a lui fortement chuté par rapport à 2020 du fait du contexte sanitaire et de la date plus avancée (moins adapté aux disponibilités des éleveurs).

c. L'agneau dans nos assiettes (action FRSEA)

Pour la deuxième année, la FDO a accompagné l'action « L'agneau au cœur de nos assiettes » portée par la FRSEA AURA et la Chambre Régionale d'Agriculture pour la valorisation de la viande d'agneau auprès des écoles hôtelières.

La MFR de Buis-les-Baronnies a participé à cette action pour la deuxième année et a été sélectionnée pour présenter ses plats, créés pour l'occasion, au Salon International de la Restauration et de l'Hôtellerie de Lyon.

V. Des projets de développement

a. L'étude « Laine »

La laine, coproduit de l'élevage ovin, est très mal valorisée sur le territoire. La majorité de celle qui est produite est vendue à des négociants à des prix dérisoires (0,60€/kg en 2019) ou stockée. Cette laine souvent destinée aux exportations vers l'Asie et la crise sanitaire ayant ralenti le commerce international, les ventes et les prix se sont effondrés en 2020 et 2021 atteignant un prix de vente de 0,10€/kg.

Fort de ce constat, la FDO, la Chambre d'Agriculture de la Drôme et le Parc naturel régional des Baronnies provençales ont décidé de mener une réflexion en commun autour des enjeux de valorisation de la laine locale et des pistes de développement.

Les objectifs de cette étude étaient les suivants :

- Faire un état des lieux de la filière locale. Plusieurs acteurs sont déjà engagés dans une démarche de valorisation sur le territoire. L'étude a notamment pour but de les recenser et d'analyser leur fonctionnement.
- Identifier des pistes de développement et réaliser une étude de marché. La laine est valorisable de multiples manières, plusieurs débouchés ont été étudiés en détail pour connaître les potentialités de développement de la filière.
- Créer une "communauté territoriale" autour de la réflexion. Le développement d'une filière nécessite une coopération multi-acteurs, cette étude a permis d'identifier plusieurs partenaires potentiels, publics ou privés.

L'ensemble des résultats de cette étude menée par Emma LARUE, stagiaire à la FDO entre mars et septembre 2021 sont disponibles sur le site internet de la FDO. En synthèse, on peut noter les freins et opportunités identifiées sur le territoire dans le cadre de cette étude :

Les opportunités

- Ressource disponible en quantité, valorisation possible pour toutes les races
- Intérêt grandissant pour la laine, multiplication des projets
- Filière artisanale déjà structurée sur le territoire
- Présence de partenaires potentiels sur le territoire et intérêt des structures publiques et agricoles

Les freins

- Laine perçue comme un déchet et une charge par les éleveurs
- Complexité et éloignement des étapes de transformation
- Réglementation contraignante pour l'isolation et le paillage
- Absence d'un acteur central pour structurer la filière

L'étude conclue que la Drôme et les Baronnies provençales sont des territoires où il existe une tradition lainière assez forte et où travailler autour de cette ressource est totalement cohérent. Il est donc possible d'imaginer redéployer une filière pérenne autour de la valorisation de la laine sur le territoire. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler autour de l'image de cette matière auprès des éleveurs mais également auprès des habitants. Des innovations sont également possibles pour utiliser des quantités de laine importantes en limitant les coûts de transformation. Ainsi, des expérimentations peuvent être imaginées en isolation ou en paillage mais celles-ci ne peuvent se faire sans le soutien des structures sanitaires locales. En effet, la réglementation européenne qui encadre la laine et qui la classe en tant que "sous-produit animal" limite les possibilités d'usage en brut. Toute expérimentation doit donc être acceptée et encadrée.

Enfin, la valorisation de la laine entraîne des coûts de transformation importants en raison de la complexité des étapes de transformation et de l'éloignement des structures. Monter un projet de transformation nécessiterait donc un budget conséquent. Un partenariat multi-acteurs et potentiellement public-privé semble donc indispensable.

b. L'adaptation au changement climatique

Dans le cadre du très vaste programme Territoire d'Innovation Biovallée porté par le territoire de la Vallée de la Drôme (Communautés de communes du Val de Drôme, Crestois-Pays de Saillans et Diois) la FDO porte un projet ayant pour objectif d'accompagner les éleveurs ovins dans leur adaptation au changement climatique.



Les problématiques d'alimentation des troupeaux face aux enjeux climatiques sont de plus en plus fortes. Les actions qui sont et seront menées d'ici 2024 dans le cadre de ce programme permettront par exemple :

- de renforcer la complémentarité des systèmes ovins avec d'autres filières agricoles locales et notamment les cultures pérennes tels que les vignes et vergers mais aussi les cultures céréalières, les ppam...
- d'expérimenter de nouvelles pratiques et de nouvelles espèces pour des prairies plus résilientes et des fourrages plus adaptés face aux sécheresses

En 2021, la FDO a organisé, participé ou assisté à de nombreux temps d'échanges, de formation ou de construction sur ces différents thèmes. En voici une liste synthétique :

- rencontre de mise en réseau d'acteurs et structures travaillant à la complémentarité élevage/cultures le 9 février et le 13 décembre
- animation de l'atelier « pâturage des cultures pérennes » lors de la JTO du 4 mars (voir page 8)
- présentation des résultats de l'étude BrebisLink le 25 mars
- participation à un atelier de construction de la prospective agricole et alimentaire du territoire Biovallée le 4 juin
- rencontres du laboratoire de l'agroécologie Biovallée, instance technique de coordination du volet agricole du programme TIGA le 14 avril, le 7 juillet et le 10 novembre
- participation à la restitution « bout de champs » de l'étude *Fourrages adaptés* de la chambre d'agriculture le 5 octobre à Montclar-sur-Gervanne
- conférence de l'IDELE sur l'alimentation des agneaux dans un contexte de changement climatique au sommet de l'élevage
- rencontres Climat Elevage de la Chambre d'agriculture
- réunion d'échanges sur le thème prairies et fourrages et construction d'un partenariat avec la chambre d'agriculture le 23 novembre
- échanges techniques avec l'Association Française d'Agroforesterie

Les prochaines années seront consacrées à l'animation des expérimentations imaginées en 2021, l'organisation de temps d'échanges entre éleveurs et la diffusion la plus large possible de l'ensemble des éléments techniques et résultats obtenus.

Ce programme est financé par la Caisse des dépôts dans le cadre du Plan d'Investissement Territoire d'Innovation et par le programme LEADER Vallée de la Drôme.



c. Le projet MOVING

Sur les enjeux du changement climatique pour la filière, la FDO a également été missionnée par la Communauté de communes du Val de Drôme aux côtés de l'ADEM pour un accompagnement dans le cadre du projet MOVING. Ce projet européen qui réunit 16 pays, coordonné par l'université de Cordoue, pour traiter la question de la résilience des systèmes agricoles de montagne face au changement climatique se déroulera jusqu'en septembre 2023. L'analyse MOVING réalisée dans 23 régions de montagne s'appuie sur une chaîne de valeur agricole qui est la base de son analyse afin de répondre à la question de recherche suivante :

Comment la chaîne de valeur affecte le système économique, social et environnemental des zones de montagne ? La chaîne de valeur est-elle résiliente ou vulnérable face aux effets des changements climatiques et sociaux ?



L'idée est d'analyser les facteurs de résilience ou de vulnérabilité des chaînes de valeur de montagne afin de s'en inspirer pour développer des politiques publiques à l'échelle européenne.

Pour notre région, la chaîne de valeur étudiée est « **la viande ovine produite et valorisée localement** ».

Cette année, dans ce cadre, la FDO a réalisé des entretiens avec des éleveurs et coanimera début 2021 un atelier d'échanges sur les résultats de ces entretiens.

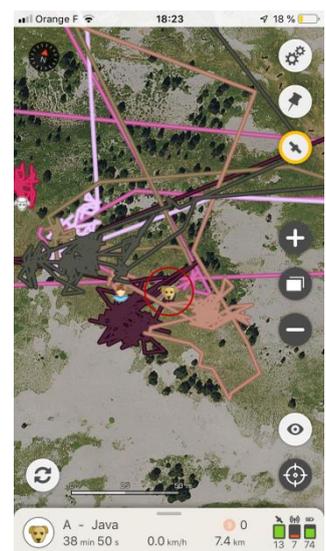
d. Les outils connectés au service des éleveurs ovins

Entamé en 2018, ce projet mené avec la chambre d'agriculture, l'ADEM, le Parc Naturel Régional des Baronnies provençales et l'IDELE a pour objectifs d'étudier les solutions GPS existantes et leurs usages possible pour soulager les éleveurs dans leur travail au quotidien dans un contexte de prédation. Notamment en termes de gestion des chiens de protection et d'exploitation des ressources fourragères.

L'expérimentation a consisté à tester l'utilisation de colliers GPS sur les brebis et les chiens de protection afin d'identifier les bénéfiques et limites de tels outils pour les éleveurs.

Les données GPS collectées sur 2 années sont analysées par l'IDELE et les résultats seront diffusés dès que possible.

Ce projet a bénéficié d'un financement du Plan Pastoral du Diois, du Conseil Départemental de la Drôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



© Fabien Candy, Adem



ANNEXE I : LES SERVICES AUX ADHERENTS

La Fédération Départementale Ovine de la Drôme propose à ses adhérents un ensemble de services.

- **Assurance Collective Dégâts de Chiens Errants :**

La FDO 26 établit avec Groupama un contrat d'assurance collectif. Chaque éleveur peut choisir d'assurer une partie ou la totalité de son troupeau. La FDO s'occupe de l'ensemble des procédures administratives. L'éleveur doit seulement remplir un document listant les animaux qu'il souhaite assurer, et à quelle valeur.

- **Aide administrative :**

L'animatrice de la FDO est formée pour vous aider dans vos démarches de déclaration de dossiers PAC, Aide Ovine, Plan Loup, En fonction des besoins des adhérents, elle se déplace sur l'exploitation ou tout autre point avec un accès internet dans le cas de la télédéclaration. Les éleveurs peuvent aussi se rendre dans les locaux de la FDO pour faire la déclaration sur place. L'animatrice est disponible tous les jours de la semaine pour répondre à vos questions par téléphone. Si besoin, l'éleveur peut demander la formule PAC tout compris qui comprend la réalisation :

- du dossier Aide Ovine : enregistrement de la demande et vérification / mise à jour de l'ensemble des documents de la conditionnalité
- du dossier PAC/surfaces : réalisation de la déclaration, vérification et mise à jour des documents de la conditionnalité
- l'accompagnement pré-contrôle : aide pour l'organisation des documents avant un contrôle sur place
- du dossier mesures de protection

Nous pouvons étudier toute autre demande spécifique.

- **Collecte de la laine :**

Deux fois par an, la FDO organise une tournée à travers le département pour ramasser la laine. Les adhérents doivent amener leurs sacs dans des points de collecte définis. Les sacs sont ensuite acheminés par l'animatrice dans des points de collecte finaux, qui sont au nombre de trois. La FDO travaille en relation avec un négociant qui paye le jour même chaque éleveur collecté.

- **Veille et informations :**

Au quotidien la FDO assure une veille syndicale, réglementaire, informative et conjoncturelle. Toutes ces informations sont rassemblées dans mails d'informations réguliers et des bulletins papier occasionnels envoyés à chaque adhérent. Ce bulletin est aussi l'occasion aux adhérents de faire passer leurs petites annonces.

- **Foire aux béliers de Crest :**

Cette foire est ouverte à tous les éleveurs drômois et des départements limitrophes. De nombreuses races de béliers seront représentés : races à viande, races à petits effectifs, races rustiques. La foire propose aussi l'exposition de matériel d'élevage, petits équipements pour faciliter la contention, la manipulation des brebis, la gestion de l'alimentation du troupeau etc. Nous comptons sur notre partenariat avec les autres organismes agricoles, tels que les coopératives, le GDS, la Chambre d'agriculture pour faire de cette foire un rendez-vous professionnel incontournable du département.

- **Suivi de dossiers individuels :**

En cas de soucis, de coup dur, ou de problème particulier, l'animatrice et l'ensemble de la FDO sont là pour vous épauler dans vos démarches.

- **Commandes groupées**

Pour du petit matériel (filets à moutons, des pièges photographiques, ...) la FDO organise régulièrement des commandes groupées afin d'avoir de meilleurs tarifs.

Cette liste de services n'est bien sûr pas fermée. Si vous avez une idée ou un besoin particulier, contactez l'animatrice pour en discuter. C'est en vous écoutant que nous pourrons les faire évoluer en fonction de vos besoins.

L'animatrice : Louise RIFFARD – 04 75 56 76 23 – 06 75 31 96 68

ANNEXE II : NOS PARTENAIRES

Nos partenaires financiers :



Nos partenaires techniques :



Le réseau professionnel :



ANNEXE III : BILAN FINANCIER